

## ■ LE CROTOY

# Ça sent le soufre à la station conchylicole

L'association LCPA accuse les mytiliculteurs de rejeter des eaux polluées d'entérocoques et d'escherichia coli. La profession se défend, experts à l'appui. Un chantier est certes à mener mais la source de la pollution reste à trouver.

**Enquête(s).** Avec pas moins de quatorze entreprises de mytiliculture, la baie de Somme représente un marché annuel de l'ordre de 2 500 tonnes de moules de bouchots (70 000 tonnes annuelles produites en France) pour un chiffre d'affaires annuel cumulé de près de 5 millions d'euros.

Soit une bonne centaine d'emplois directs et plus de trois cents emplois indirects. Autant dire, une industrie très porteuse, un pilier de l'économie de la côte picarde en plus d'être très symbolique du terroir local.

Mais il y a un « mais » : un problème récurrent de gestion des déchets organiques issus du traitement des moules par un système de lagunage manifestement inefficace.



L'association LCPA met en doute la qualité des eaux rejetées en baie par la station conchylicole (photo ci-dessus). Les experts et professionnels de la mytiliculture reconnaissent un problème d'écoulement mais rejettent toute responsabilité quant à la production d'escherichia coli et d'entérocoques intestinaux

## « C'est une bouche d'égout à ciel ouvert »

Depuis, d'avril à novembre environ lors de la période d'activité de la station en question, le quartier nord du Crotoy est empoisonné par les odeurs fétides d'hydrogène sulfuré émanant du fossé qui borde la station. Une situation devenue intenable, que l'association Le Crotoy Préserve et Authentique (LCPA), réunissant de scrupuleux observateurs de la vie locale, a décidé de dénoncer.

Autour du président Jean-Claude Steil, Michel Delahaye, Jean-Claude Chamailard ou encore Daniel Convain, dénoncent un rejet d'eau. « C'est ni plus ni moins qu'une bouche d'égout à ciel ouvert, et directement en baie » s'enflamme le président Steil, qui voit en

ce problème non seulement la source des nuisances olfactives du quartier nord du Crotoy, mais aussi l'une des sources majeures de la pollution des eaux de la baie en bactéries de type entérocoques et escherichia coli.

### « Jusqu'à 18 fois le seuil autorisé pour les entérocoques »

« On n'a contacté des services de l'État au Département, en passant par le syndicat mixte, la Région... » martèle Jean-Claude Steil au côté de son équipe, « rien ne s'est passé, concrètement on en est toujours au même point. Nous avons pourtant des résultats d'analyses issus du laboratoire Eurofins, agréé par les services de l'État ».

Sur la base de prélèvements d'eau réalisés au point de rejet de la station à 300 mètres de la côte sur l'estran du Crotoy en août 2016, puis le 27 septembre dernier, les résultats montrent

surtout des taux d'escherichia coli et des entérocoques intestinaux beaucoup trop élevés. Pour les bénévoles de LCPA : « c'est proprement inadmissible de rejeter des eaux polluées par une telle densité de bactéries on est jusqu'à 18 fois le seuil autorisé pour les entérocoques ».

Des bactéries qui plombent d'ailleurs aussi les analyses d'eau de baignade de la commune depuis près de vingt ans et qui, malgré ses investigations avec les autorités sanitaires telles que l'Agence régionale de la Santé et la Police de l'Eau, n'a jamais avoir réussi à en déterminer clairement l'origine. Une situation qui a fini par mener depuis deux ans à une suspension pure et simple de l'autorisation de baignade.

### « Indéniablement des soucis... »

Contacté sur le sujet, le GIE des mytiliculteurs de baie de

## → « Quel serait notre intérêt de polluer un site et des gens qui nous font vivre ? »

Pour Bruno Vallé, président des mytiliculteurs : « on est tous du coin, on a tout intérêt bien entendu à ce que tout aille pour le mieux. Quel serait notre intérêt de polluer un site et des gens qui nous

font vivre ? », « nous, ce qu'on veut c'est un outil propre et qui fonctionne, et autour duquel tout le monde peut vivre, avant que probablement un jour prochain on en assume la pleine gestion ».

Somme, présidé par Bruno Vallé, épaulé de Paulin Leconte, chargé de mission par le conseil régional des Hauts-de-France au comité interrégional de conchyliculture Manche-Mer du Nord, n'étudie pas le sujet. « Indéniablement il y a eu des soucis d'utilisation des bacs décanteurs sous-dimensionnés dès le départ, et des dysfonctionnements aussi dans les méthodes de prélèvement des moules » explique Paulin.

Et de poursuivre : « Le système d'écoulement des eaux à l'air libre n'est pas étanche, et le plus souvent il est stagnant, l'eau s'asphyxie avec les matières organiques issues des bacs décanteurs, et du coup on a un phénomène de fermentation qui dégage l'odeur qu'on connaît d'hydrogène sulfuré ».

## « Ces bactéries ne sont pas issues de la mytiliculture »

Relayé par Thierry Bizet, agent du syndicat mixte en charge du suivi de la station conchylicole depuis ses débuts : « Nous travaillons avec le cabinet CHF qui est une référence en matière d'aquaculture pour remédier à ces problèmes ». « Les conclusions des études de CHF sont claires : nous avons à travailler sur l'écoulement, mais les bactéries mises en cause ne sont pas issues de l'activité de mytiliculture » (Lire encadré). Toujours selon Thierry Bizet « le chantier à me-

ner pour remédier à ces problèmes n'est pas herculéen, c'est l'affaire de quelques mois et d'un budget d'environ 550 000 euros qui peut être en partie subventionné. On est là comme d'habitude pour accompagner aux montages des dossiers ». Pour autant, il y a des procédures administratives et une réglementation environnementale à conjuguer avec les périodes d'activité de la station « faire les travaux en même temps que la saison de moules ça me paraît compliqué, mais pour cette question comme pour l'avancée rapide de ce dossier pour lequel on a maintenant des préconisations claires, il faut que la profession avance en mode concerté et synchronisé ».

Johann Rauch

## Un dossier de 20 ans...

Aussi, lorsqu'au début des années 2000 après des résultats d'analyses d'eau de mer insatisfaisants à la commercialisation des moules en direct, il fut question de venir à la rescousse d'un pan de l'économie locale en construisant une station de traitement et de purification des produits de la mer. Dès lors, le syndicat mixte baie de Somme - Grand littoral picard - émanation du conseil départemental dédié à l'aménagement et à la préservation de la côte picarde - œuvre conjointement avec les services de l'État, la municipalité du Crotoy et les professionnels de la mytiliculture pour sauver la filière.

Après de longues études, et autant de tracasseries et de bras de fer entre 2000 et 2008, le projet est entériné et le chantier des 14 ateliers de traitement est lancé en mai 2009. Côté budget : 3,2 millions d'euros hors taxe supportés à 61 % par le Groupement d'Inté-

rêt Économique (GIE) des mytiliculteurs, le reste provenant de subventions publiques, au même titre que les travaux des parties collectives pour 1 460 000 euros. Notons qu'entre la conception et la réalisation de l'équipement, une alternance politique interviendra à la tête du département et donc du syndicat mixte, chargé de la maîtrise d'ouvrage de la station, en mars 2008. Dès lors, les priorités du syndicat mixte ne seront ostensiblement plus les mêmes pour la côte picarde. Aussi, en mai 2010 la station livrée mais sans le parc paysager, ni la plateforme de commercialisation et de dégustation des produits de la mer qui devaient accompagner la structure. Depuis l'outil fait son œuvre non sans des ajustements techniques et d'utilisation... Parmi lesquels les problèmes récurrents de dimension et d'utilisation des bacs décanteurs, et d'écoulement des eaux rejetées par la station.

## → « Ces bactéries sont issues de mammifères à sang chaud, et pas des moules »

Une série d'études environnementales a été menée par le cabinet CHF, dont le responsable, Hervé Coudert, préconise : « nous avons proposé en premier lieu de redimensionner les bacs décanteurs qui sont les premiers filtres, les rendre aussi beaucoup plus faciles d'entretien, remplacer l'actuel fossé par un canalet non plus à l'air libre mais couvert et bétonné, avec au bout du tuyau de rejet un filtre tambour de 50 microns, et un stérilisateur par UV ». Mais ce dernier de mentionner, « c'est indispensable pour ce site qui est en proie effectivement à de vrais soucis d'écoulement, cela dit pour ce qui concerne les bactéries comme

les échéria coli et les entérocoques, le problème est autre puisque ces bactéries sont issues de mammifères à sang chaud. En substance des excréments issus d'humains ou d'animaux, mais certainement pas de moules... Il ne fait aucun doute que le problème de cette pollution intervient entre la station, et son point de rejet en baie ». Et le scientifique du cabinet CHF d'encourager à des analyses ADN « ce n'est pas très compliqué, et ça permettrait de déterminer si les bactéries sont animales ou humaines, ce qui peut aiguiller ensuite pour remonter jusqu'à la source de la pollution ».